



CP Béziers

Combien de temps encore allons-nous tenir ?

Le, 20 Juin 2026

Ce vendredi soir et tout au long de la journée de samedi, le CP de Béziers a une nouvelle fois été confronté à une succession de sorties hospitalières, mobilisant de manière excessive les effectifs de l'établissement.

Ces extractions incessantes ont plongé les services dans un fonctionnement dégradé, mettant à rude épreuve des personnels déjà fortement sollicités au quotidien.

Face à cette situation, les agents ont dû une nouvelle fois faire preuve d'un professionnalisme exemplaire pour assurer la continuité du service public pénitentiaire tout en garantissant la sécurité de l'établissement.

Mais jusqu'à quand ?

Lorsque les effectifs sont amputés pour assurer les gardes et escortes hospitalières, ce sont les postes de détention qui se retrouvent fragilisés, augmentant considérablement les risques pour les personnels comme pour l'établissement.

Le constat est alarmant : la situation a été telle que l'Officier de permanence a dû venir renforcer le service de nuit afin de faire face à ce mode de fonctionnement dégradé et permettre d'assurer un minimum de sécurité. Cette situation n'est ni normale, ni acceptable.

L'**Ufap** dénonce :

- L'épuisement physique et psychologique des agents soumis à une pression permanente.
- Le manque chronique d'effectifs qui ne permet plus d'absorber ce type d'événements sans dégrader le fonctionnement de l'établissement et ainsi de faire prendre des risques accrus pour la sécurité des personnels et de l'établissement.
- L'absence de solutions pérennes permettant de faire face à la multiplication des sorties hospitalières.

Pour l'**Ufap** il est grand temps d'exiger un renforcement des effectifs afin de garantir la sécurité des personnels et de l'établissement et de défendre les conditions de travail des personnels et d'exiger les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Le Secrétaire local PARMENTIER David

Union Fédérale Autonome Pénitentiaire - UNSa Justice | 861 Route de Saint-Pons 34535 Béziers

ufap.cp-beziers@justice.fr / Tel : 04.67.49.44.55/ www.ufap.fr